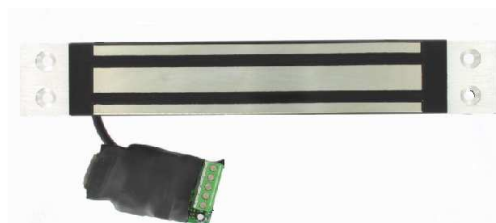


Ventouse Encastrable 38mm 300daN
BVM338N-NFS 24Vcc ou 48Vcc
(Commutation automatique)



I. NOTICE TECHNIQUE DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif de verrouillage électromagnétique pour contrôle d'accès référencé BVM338N-NFS comprend deux parties distinctes et un boîtier de réarmement.

- **Une ventouse électromagnétique encastrée dans le dormant de la porte et une contre plaque.**

En option d'utilisation

- Un système de détection de position par ILS

Accessoires

- Un boîtier de réarmement BR.02.03 ou un boîtier de relaying BR.02.04
- Un bris de glace série M-BG (voir notice de mise en service)

La partie aimantée (Planche 1) est fixée sur la traverse verticale du dormant. La contre plaque (planche 2) est montée sur le vantail.

Le verrou comprend (Planche 1)

- Une ventouse électromagnétique :
Dimensions : L.180mm / l. 38mm / ép.25mm
Fixation par 4 vis sur 2 équerres en tôle d'aluminium de 3mm d'épaisseur, dont les dimensions sont L :230mm / l : 38mm / ép. 28mm, lesquelles permettent d'encaster l'électro-aimant dans le dormant.
(Le câblage est fixé au bloc ventouse au moyen d'une bague anti arrachement (cd photo 1)).
- Une contre plaque (Planche 2)
Dimensions sont lg :186mm / l :38mm /ép:12mm
Un trou central de 10mm de diamètre permet la fixation.
Un éjecteur pour faciliter la libération de la contre-plaque

Le boîtier de commande BR.02.03 (Photo 2) ou BR.02.04 (Photo 3) est composé d'un boîtier PVC intégrant un circuit de contrôle électronique (cf photo 2) nécessitant l'emploi d'un outil afin de procéder à son ouverture.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Verrouillage électromagnétique par ventouse rupture
- **Force de maintien**
 - **Issue de secours (NFS61937): 300daN**

Alimentation électrique

Gestion automatique de la tension 24Vcc, 48Vcc

Puissance par ventouse : 6W

Consommation par ventouse :

250mA en 24Vcc

125mA en 48Vcc

Le montage en série de 2 ventouses référencée BVM338N-NFS est possible.

Planche 1 (Ventouse électromagnétique)

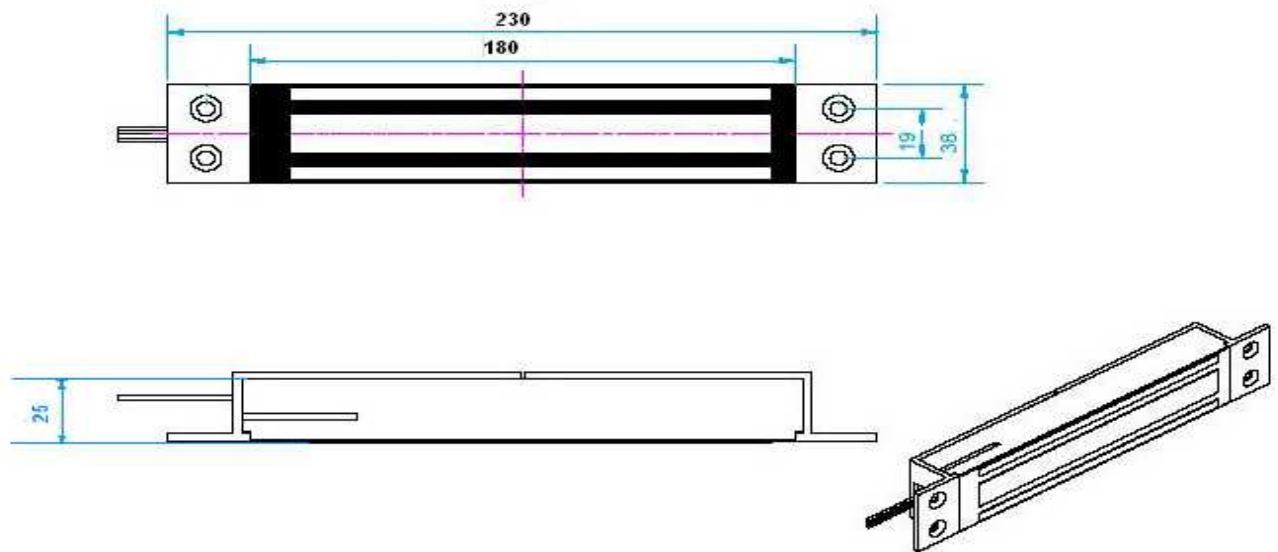
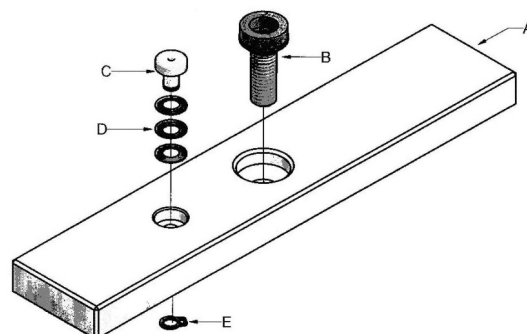


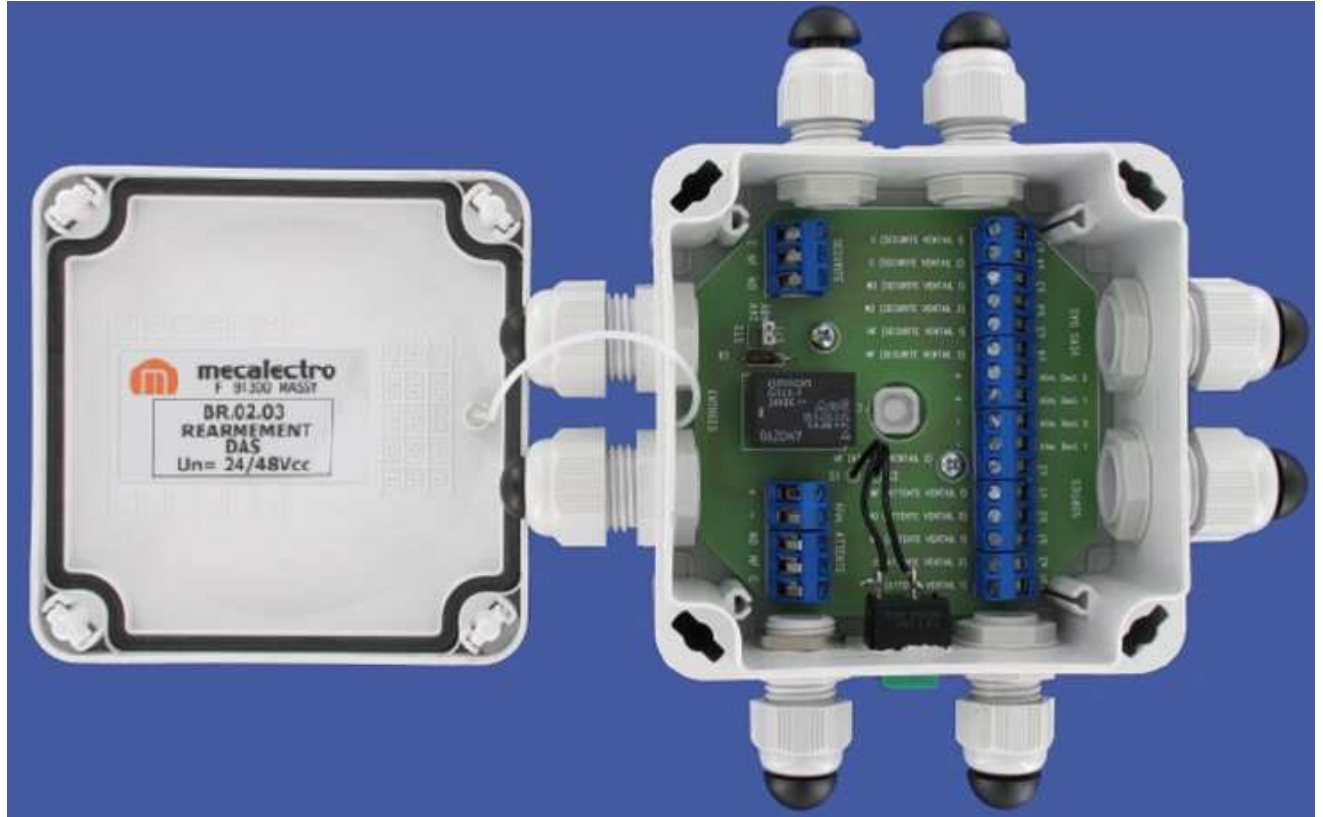
Photo 1 (Bague anti-arrachement)



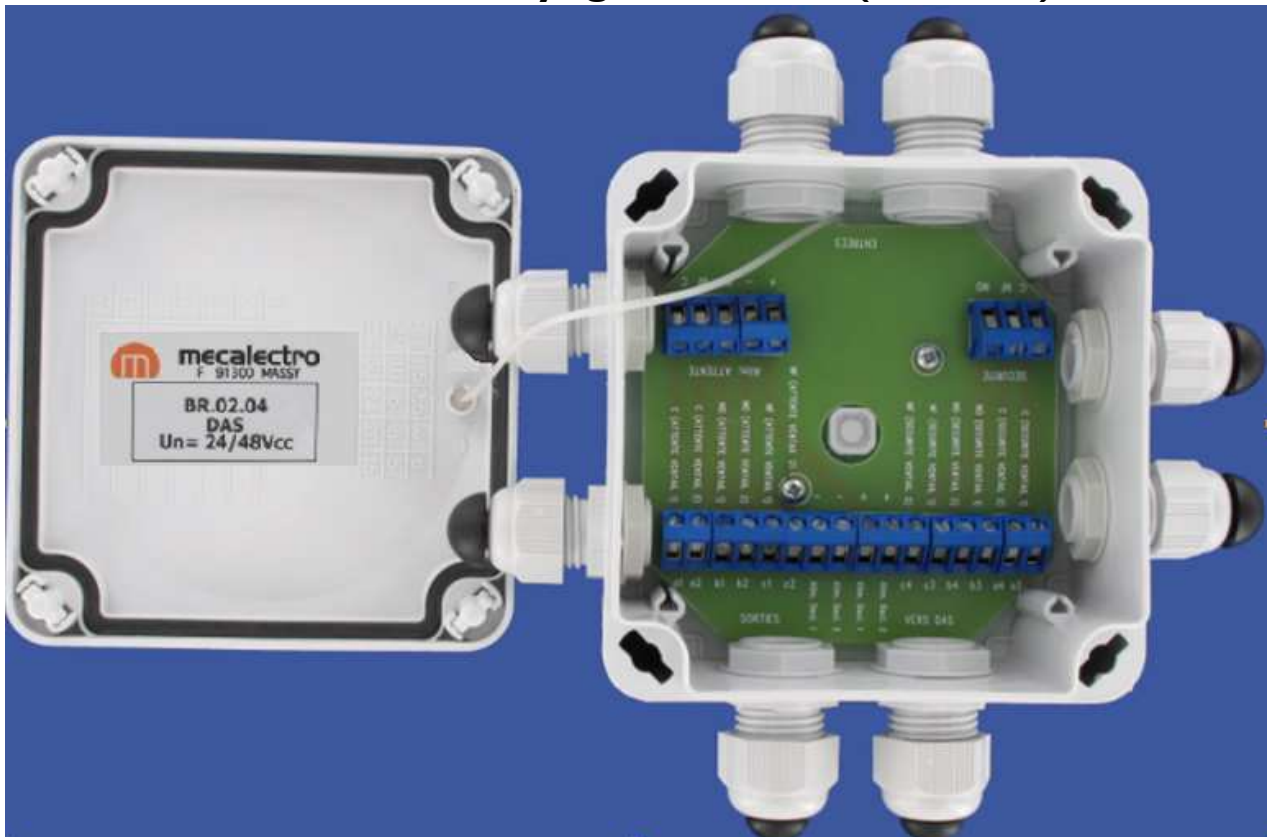
Planche 2 (Contre Plaque)



Boîtier de Réarmement BR.02.03 (Photo 2)



Boîtier de Relayage BR.02.04 (Photo 3)



2. DESCRIPTION

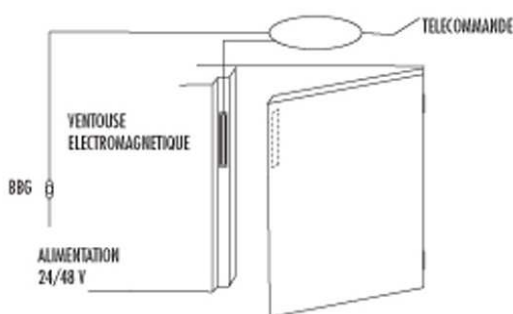
- 2.1. Lorsque la bobine électromagnétique est alimentée par un courant électrique, la porte est bloquée en position « fermée » par l'attraction magnétique exercée par la bobine sur la contreplaque, avec une force de 300daN.
- 2.2. Si l'alimentation de la bobine est interrompue, le vantail s'ouvre sous la légère poussée de l'éjecteur, car la contre plaque n'est plus attirée par la ventouse.

La coupure de l'alimentation peut être obtenue :

- soit par le déclencheur manuel (DM) à fonction d'interrupteur intercalé sur la ligne de télécommande (c'est-à-dire directement sur l'alimentation du déclencheur électromagnétique) et situé près de chaque issue équipée (Planche 3);
 - soit dans le cadre d'un dispositif de contrôle d'issue de secours conforme aux dispositions la norme NFS61937 (Planche 4).
- 2.3. Dans le cas d'un déclenchement par télécommande seule, une intervention humaine pourra rétablir le fonctionnement par action de l'interrupteur du boîtier de réarmement (BR.02.03).

Ce boîtier de commande permet de gérer le déverrouillage soit par un dispositif de commande manuelle à fonction d'interrupteur (coup de poing, bris de glace, Planche 3), soit au travers d'une commande à distance (UGCIS 24 ou 48Volts, Planche 4) liée à la borne entrée repéré (+).

Planche 3



Bris de Glace série M-BG

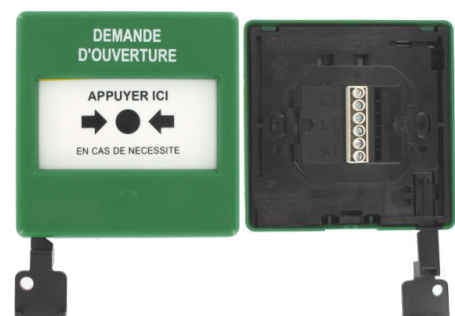
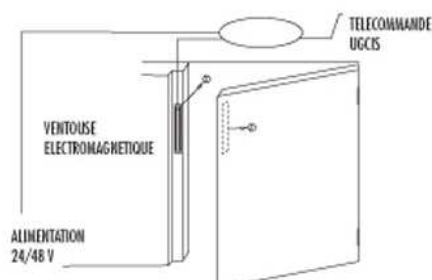


Planche 4



3. NOMENCLATURE

- 3.1. Ventouse :
 - 3.1.a Corps de la ventouse avec lamelles métal A-magnétique E (Planche 5)
 - 3.1.b Bobine
 - 3.1.c Résine époxy de sur moulage
- 3.2. Contre plaque : Métal A-magnétique, nickelé. (Planche 6)
- 3.3. Câble non propagateur de flamme.
- 3.4. Bague anti arrachement.
- 3.5. Equerres de fixation en aluminium.
- 3.6. Boîtier de Réarmement
 - 3.6.a Boîtier étanche en PVC
 - 3.6.b Circuit de contrôle électronique (Photo 2)

Planche 5

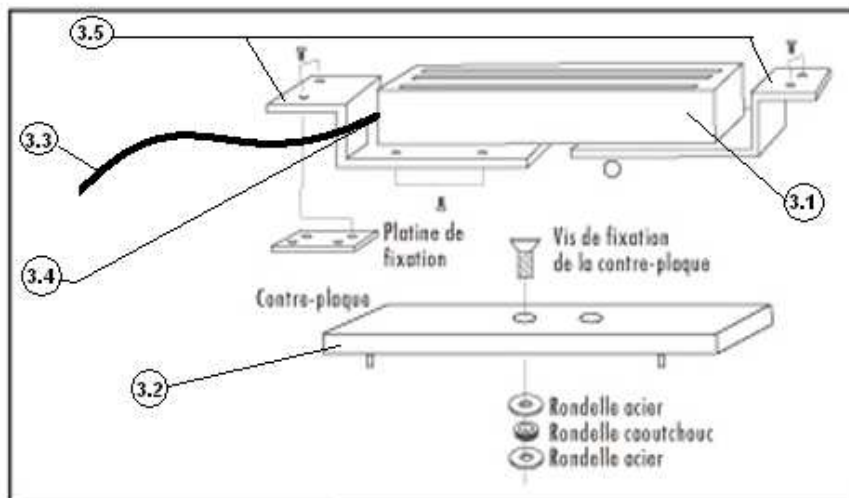
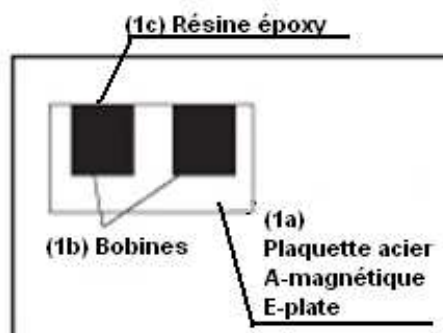


Planche 6



4. NOTICE D'INSTALLATION ET DE MISE EN ŒUVRE

4.1. INSTRUCTIONS DE MONTAGE MECANIQUE

Le boîtier magnétique (Planche 5) ou la contre plaque (Planche 5) peuvent être fixés soit dans l'huissierie (voir Planche 7, divers exemples d'installations), soit à poser sur l'huissierie (ou par l'intermédiaire d'un ou plusieurs profils...).

Placer en vis-à-vis de la partie en résine noire comportant 3 bandes métalliques la contre plaque, suivant le cas, soit directement ou par l'intermédiaire d'une ou plusieurs rondelles à l'aide de la vis.

Lors du perçage du trou pour la vis, faire 2 trous diam.6 pour les 2 goujons de guidage (au dos de la contre plaque).

4.2. OPTION

4.2a Détection de la position de la porte (voir photo Kit capteur)

4.2b Boîtier Bris de glace (Voir photo Bris de glace)

Planche 7

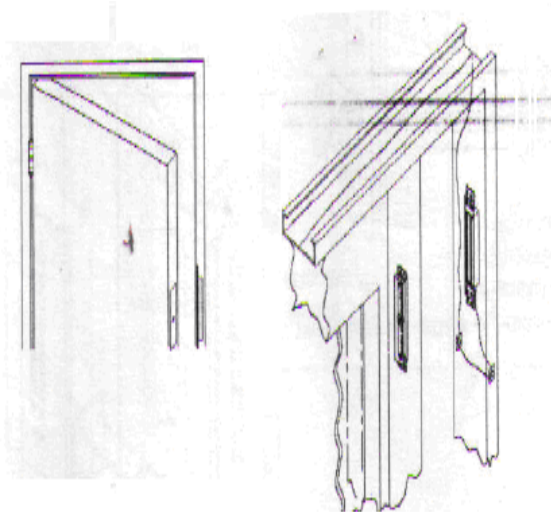
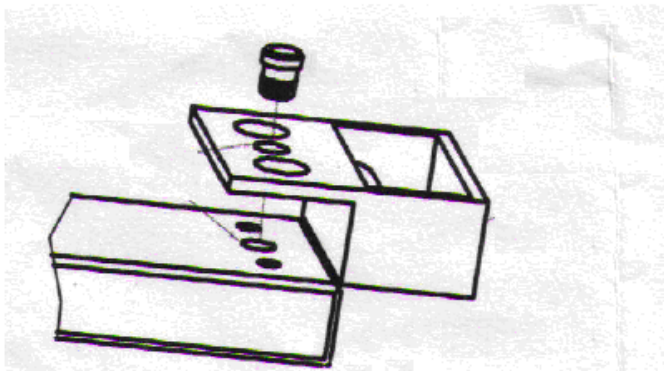


Planche 7bis



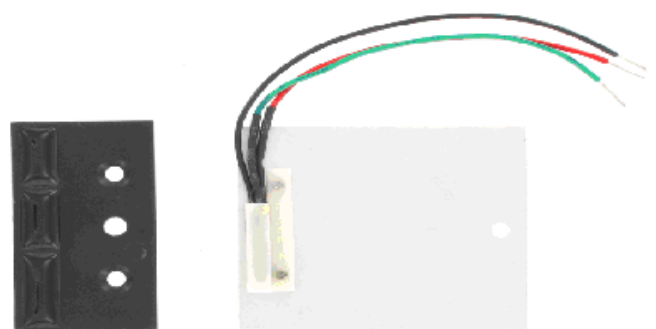
Planche 8

Installation de la détection de position de la porte sur la contre plaque



Kit capteur BVCP300

Kit capteur 300dall



5. INSTRUCTIONS DE CABLAGE

- Tension d'alimentation : 24Vcc ou 48Vcc, TBTS ;
- **La conformité à la NFS61937 exige que l'installation respecte les règles de câblage de la NFS61932.**
- Préconisation : Le raccordement à la ventouse doit être réalisé par un câble 5 fils traversant le presse-étoupe prévu à cet effet.
- Voir schéma de câblage de la ventouse (Planche 9).
- Le câble ne devant en aucun cas être en contact direct avec les parties métalliques de la menuiserie.

Le dispositif peut être commandé de deux manières :

- Par le déclencheur manuel série M-BG (Planche 10) à fonction d'interrupteur intercalé sur la ligne de télécommande, et situé près de chaque issue équipée.
- Dans le cadre d'un dispositif de contrôle d'issues de secours conforme à la NFS61934 aux dispositions le concernant.
Voir le Schéma de câblage d'ensemble du boîtier BR.02.03 (Planche 11), et BR.02.04 (Planche 12).

Important: L'emploi des boîtiers type BR.02.03 et BR.02.04 est optionnel.
En revanche, Il est obligatoire dans le cas des centrales UGIS ne disposant de la fonction de réarmement automatique.

Planche 9

Schéma de câblage Ventouse

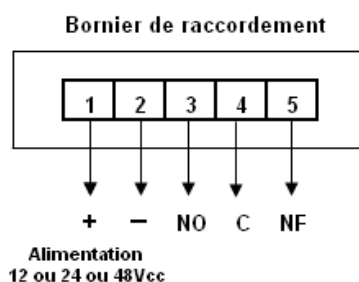


Schéma de câblage du bris de glace série M-BG (Planche 10)

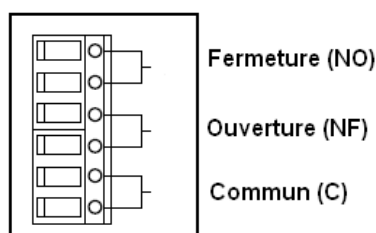


Schéma de câblage Boîtier de Réarmement BR.02.03 (Planche I 1)

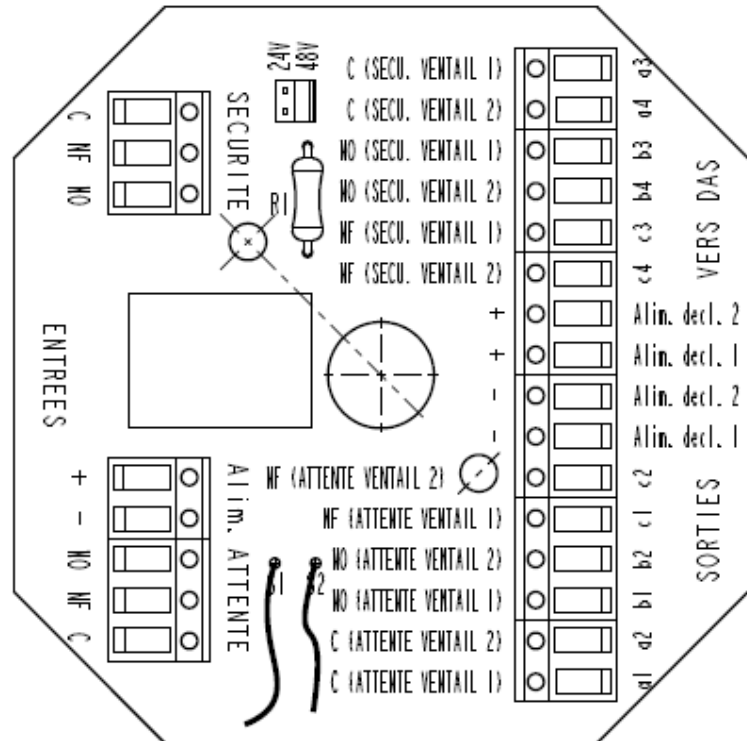
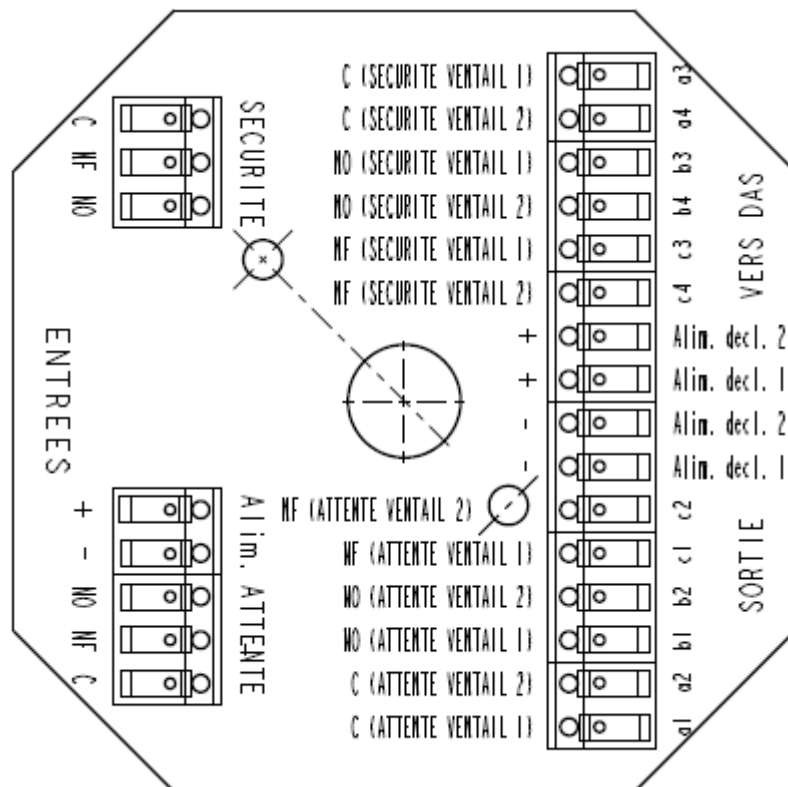


Schéma de câblage Boîtier de Réarmement BR.02.04 ((Planche I 2)



6. FICHE DE SPECIFICATIONS

Fonction : Evacuation
Position de sécurité : Issue déverrouillée
Position d'attente : Issue verrouillée

Mode de commande : Télécommandée
Télécommande par interruption directe de la tension d'alimentation du déclencheur électromagnétique : Dispositif de commande à fonction d'interrupteur (boîtier à bris de glace) / Télécommande a rupture de courant

Mode de fonctionnement : A énergie intrinsèque

Option de sécurité
- Contact de position d'attente : Oui si emploi de l'option avec capteur BVCP300

7. MAINTENANCE ET EXPLOITATION

Le dispositif étant principalement composé d'un électro-aimant, aucune opération de maintenance particulière n'est nécessaire.

Cependant il est important de vérifier avec une périodicité :

- Mensuelle :
 - le passage en position de sécurité du DAS

- Annuelle :
 - Le bon fonctionnement du boîtier de commande et en particulier le système de réarmement.
 - Les états de surface de la contre plaque et de l'électro aimant

La tension d'alimentation doit être régulièrement vérifiée.

8. GARANTIE DU FABRICANT

Voir garanties contractuelles

9. ETIQUETTE

Modèle d'étiquette

